

Au Greffier
Savigny. 14^{me}
Novembre 1662.

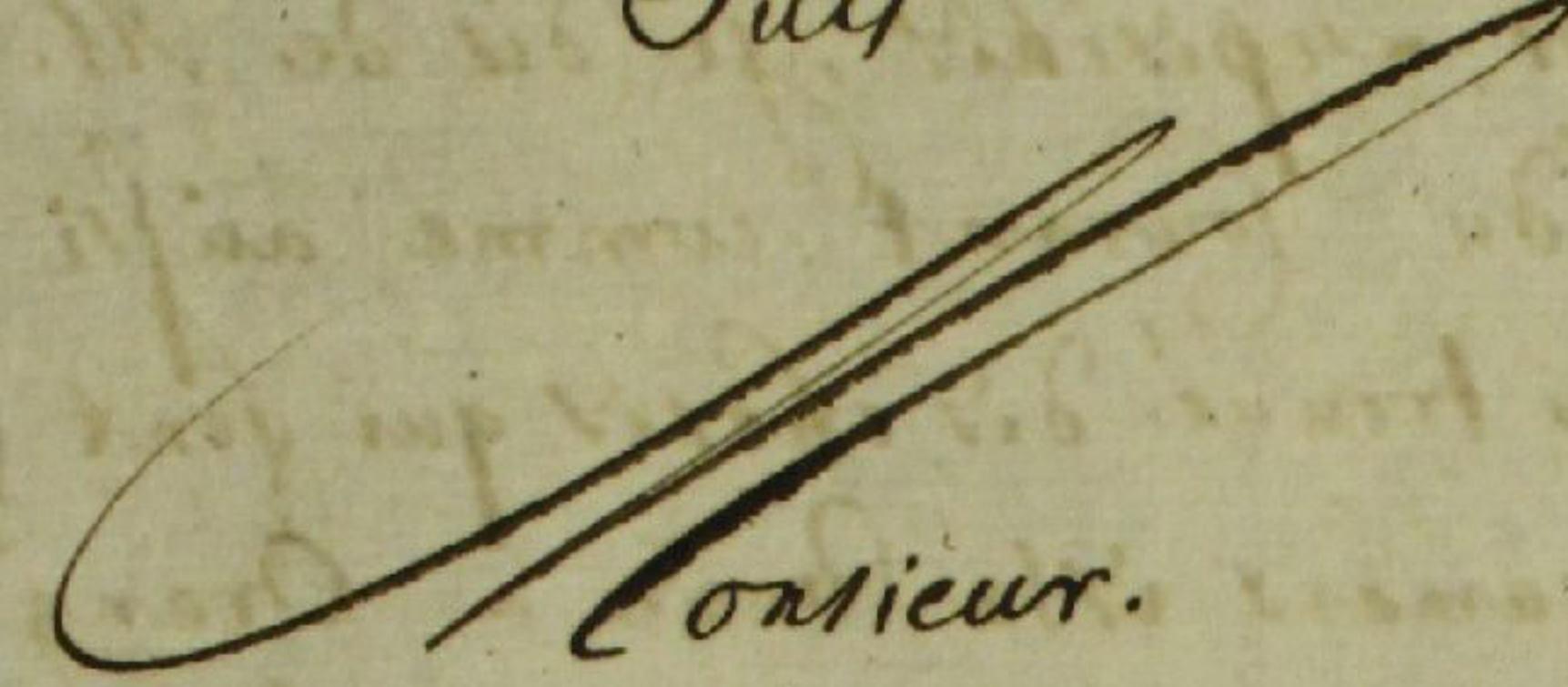
Conseil

Paris 14. November 1662

Comptes N. 98.

Je n'ay point de réponse à faire à vos Dépêches, je dis de M. de Lubriey et vous du premier 3^e et 5^e du Courant, comme aussi à celle de M. Rambrun du 4^e, sinon que j'y ay trouué des choses qui font fremir, et desquelles, peut être, la parolle n'a jamais été veue à Orange, et après tout, qui se rapportent fort mal aux protestations que M. de Beaurigard m'a fait faire icy ^{tant} par écrit que de bouche j'y a peu de jours par un sien ami, résidant en cette ville, honêt homme, pour autant que je le connois, et qui n'a jamais voulu croire que je fasse bien informé, quand je lui ay parlé du dessein qu'avoit M. de Beaurigard d'aller exposer ses Comptes à un Officier étranger. Je ne scay ce qu'il dura, quand il verra l'effet qui s'en est ensuivi. Tant y a voici par Compte un Extrait des protestations : vous en jugerez. Il me n'est assuré de choses à dire sur tout ce procédé : Mais je me réfugie jusqu'à son Temps : au moins jusqu'à que j'en aye d'autres Ordres de la Table, où vous pourrez poster comme tout sera pris, cependant je ne manque pas de représenter icy les choses avec toutes leurs couleurs, tant pour le passé, que pour l'avenir, dont, s'il plaist à Dieu, on nous menace, comme si on n'en avoit fait assez. On n'a que faire de m'y exhorter, je scay bien ce que requiert le service de Mon Maître, et n'ay pas accoustumé d'y manquer. Siffler bien cette fable que voij qu'on forge par delà, de ce qui se traicteroit à la Haye de l'Exchange d'Orange, de mon rappel, de la renunciation de S. A. Madame à la Table, et choses semblables : quelque jour on en trouvera les autres : Aprés tout voici encor l'Acte de S. A. même pour les nouveaux fermiers, qui au moins, sera bien intelligible ainsi. Tout le monde qui voudra être sage s'y soumettra, et en aura gré et honneur, comme vous aurez trois qui auront tenu la main à la justice notoire, et les droits de votre Prince en cette dernière action. Il me tardera de voir ce que vous aurez fait avec M. de Bazon, qui est réputé si honêt homme qu'affectionnément quand vous l'aurez détabli de beaucoup de choses, il sondera de n'avoir pas fait ce qu'on vient de lui faire faire par surprise.

et inaudita^r parte, chose qui auroit eu fort mauvaise grace
en un homme de sa profession, quand nous l'ussions renouu-
f^r. juge, dont vous scauez comme nous sommes estoignez, Je
Suis


Conticur.

Il sera bon de faire promettre S. G.
auz Amis à M^r le ~~M^r~~ Colombe ou autres
Sieurs associés, cas s. r. Madame a d^rjà
expédié divers ordonnances sur ce sujet,
qui debouron estoer payés sans迟延.

Vous voyez que la piece sale et mal monnéé: . . . Ayez
veu si la a^r pris un peu de s^rpresoir que l'ordre de l'Orsi^r?
a t'il volé et dérobé? .. et par l'ayant ce papier, redemandez
qui nous concernoit et où il l'a trouué au d^rbris.